



Montreuil, le 31 Juillet 2015

A quand un plan de nomination pour les enseignants de médecine générale ?

Chaque année universitaire est marquée par des blocages avec le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR) sur la question des nominations d'enseignants en médecine générale. Cette année encore, le MESR a initialement souhaité bloquer les nominations des nouveaux Maîtres de conférences (MCA) associés à 16 seulement pour l'année suivante. Les enseignants associés sont pourtant vitaux au fonctionnement des Départements de médecine générale (DMG) et coutent peu comparés aux postes Hospitalo-universitaires. Il a fallu l'intervention du SNEMG appuyé par les DMG afin de faire infléchir la position du MESR et finalement permettre 22 nominations nouvelles de MCA pour l'année universitaire 2015-2016.

Les DMG doivent pourtant pouvoir se concentrer sereinement sur leurs missions d'enseignement et de recherche sans avoir continuellement à se demander dans quelle mesure ils vont bien pouvoir tenir leurs missions l'année suivante. Le SNEMG rappelle que la Filière universitaire de médecine générale est jeune et doit pouvoir se construire pour fournir à la population des médecins compétents utilisant des données scientifiques validées aux problèmes rencontrés par leurs patients. Le SNEMG s'interroge de la manière dont le MESR espère voir les DMG s'y prendre avec un ratio enseignants équivalent temps plein/enseignés à 1/103 c'est-à-dire 10 fois moins que les autres spécialités. Un système de santé basé sur les soins primaires a pourtant fait la preuve de son efficacité et est plébiscité par la population.

Le SNEMG demande donc, encore une fois, un plan établi pour une durée de 10 ans qui fixe les prochaines nominations des enseignants titulaires et associés en concertation avec le Collège national des généralistes enseignants. Ce plan doit avoir pour objectif de permettre aux DMG de se projeter dans l'avenir et de rétablir le ratio à un niveau acceptable soit 1 enseignants équivalent temps plein pour 30 étudiants.

Cette mesure est un pré requis nécessaire pour la construction d'une filière universitaire de médecine générale ayant les moyens de répondre aux enjeux de santé contemporains.

Dr Matthieu Calafiore – Président du SNEMG
Dr Anas Taha – Vice-président du SNEMG